

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL – SEANCE DU 20 mars 2026

Le vendredi 20 mars 2026 à 18 heures 45, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LACROPTE, dûment convoqués le 17 mars 2026, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Mme FAURE Claudine, Maire.

Présents :

C. FAURE , G.BASHFORD, F. RAMINE, , M.J LANCE , D. PRIVAT, M.CHEVREUX, JM.CHINOUILH, I.FAURE, C. LANDREVIE, R. LESTANG, A. MONTAURIOL, S. VIDOTTO, V.DUTARD, V.TALOU, V.RUBY

Suppléants présents sans participation aux votes : A. GOMES MARTINS, A. DARNAULT

Absents et excusés :

Présents : 15

Absents : 0

Quorum atteint

La séance est ouverte à 18 heures 45, Isabelle Faure a été élue secrétaire de séance.

* * * * *

ORDRE DU JOUR

- **Installation du conseil municipal**
 - **Election du maire**
 - **Fixation du nombre d'adjoints et élection**
 - **Fixation du nombre de conseillers délégués et élection**
 - **Fixation du montant des indemnités des élus**
 - **Charte de l' élu local**
 - **Questions diverses**
-

- **Installation du conseil municipal et élection du maire**

Le doyen de l'assemblée ouvre la séance et fait procéder au vote de l'élection du maire.

Claudine FAURE est candidate.

Votants : 15 exprimés : 15

Claudine Faure est élue Maire de la commune.

- **Fixation du nombre d'adjoints et élection**

Mme Le Maire propose au conseil municipal une liste de 4 adjoints.

La liste comprenant G.Bashford – MJ Lance – R. Lestang et A. Montauriol est élue avec :

Votants : 15 exprimés : 13 blancs : 2

➤ **Fixation du nombre de conseillers délégués et élection**

Mme Le Maire propose au conseil municipal de désigner des conseillers délégués : 1^{er} conseiller délégué : Didier Privat chargé de la voirie. 2^{ème} conseillère déléguée : et Sonia Vidotto, chargée d'assister et accompagner le maire dans divers domaines.

➤ **Fixation du montant des indemnités des élus**

Le montant des indemnités est fixé par décret en conseil d'état par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique dans la limite d'une enveloppe financière variant en fonction de la taille de la commune soit :

Indemnités du maire : 44.30 % de l'indice brut

1^{er} et 2^{ème} adjoints : 11.77 % de l'indice brut

3^{ème}, 4^{ème} adjoints et 1^{er} conseiller délégué : 5.89% soit 50 % de l'indice brut des 1^{er} et 2^{ème} adjoints.

Délégations proposées :

1^{er} adjoint : Communication, voirie, finances, urbanisme, gestion du personnel

2^{ème} adjoint : village fleuri, gestion administrative de la salle des fêtes, espaces verts et embellissement, gestion agent d'entretien, tourisme, commémorations

3^{ème} adjoint : bâtiments communaux, petit patrimoine, cimetière, réseaux, agriculture, environnement, gestion de l'agent d'entretien

4^{ème} adjoint : communication, relation avec les associations, festivités, social, réservation de la salle des fêtes.

1^{er} conseiller délégué : voirie + gestion de l'agent d'entretien

2^{ème} conseillère déléguée : assistantat et accompagnement du maire dans divers domaines.

➤ **Charte de l'élu local**

Mme Le Maire donne lecture de la charte de l'élu local au conseil municipal et détaille les différents paragraphes. Cette charte est signée par tous les élus.

➤ **Questions diverses**

- boulangerie : le conseil municipal discute sur la possibilité de créer une annonce sur les réseaux sociaux pour recruter un futur boulanger. Les sites « LinkedIn » et « facebook » sont proposés. Des conseillers municipaux se portent volontaires pour faire les démarches nécessaires de la rédaction de l'annonce.

- Mme le Maire fait part au conseil municipal du passage et du détail du tracé de La grappe de Cyrano prévue les 01 et 02 mai prochains sur les chemins ruraux et voies communales de Lacropte.

- Les répartitions dans les commissions seront mises à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

- Désignation des élus dans différents organismes :

- délégués SDE : titulaires C.Faure et G.Bashford, suppléants R. Lestang et MJ Lance
- référents Forêt/Bois : D.Privat titulaire et R.LEstang suppléant
- CLECT :C.Faure titulaire et G.Bashford suppléant
- correspondant défense : I.Faure
- Plan de sauvegarde : renommer les référents suite aux élections municipales.

- Lecture par Mme Le Maire du courrier de remerciements adressé au conseil municipal par Fabienne Ladeuil.

La séance est levée à 20h20.